

# 36<sup>ème</sup> CONCENTRATION DU HAUT AGOUT

27 et 28 octobre 2012



**BRASSAC**

**TARN**



RENSEIGNEMENTS :  
CASTRES BURLATS CANOE KAYAK  
vincent.molinier@free.fr  
ou ☎ 06 77 63 05 43

LA CONCENTRATION DE L'AGOUT EST ORGANISEE PAR LE CLUB DE CASTRES BURLATS  
CANOE KAYAK AVEC L'AIDE DES CLUBS DU TARN, DU COMITE DEPARTEMENTAL, DU  
CONSEIL GENERAL, MAIRIE ET MJC DE BRASSAC  
LES LACHERS D'EAU SONT FAITS PAR E.D.F. G.E.H. TARN-AGOUT



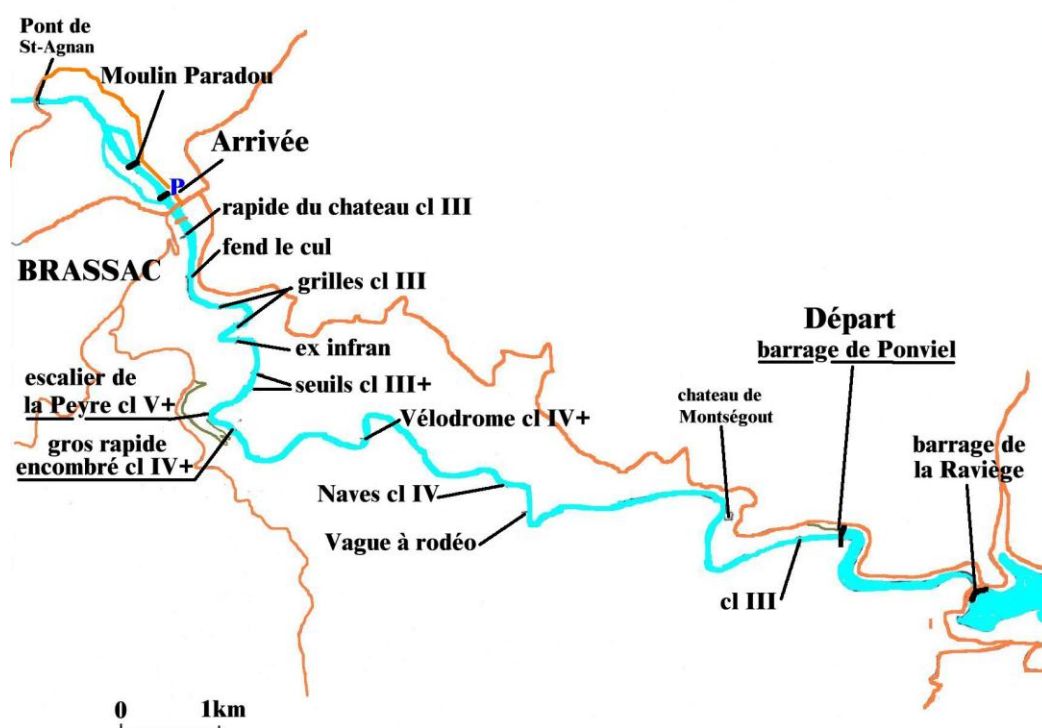
## LA RIVIERE :

- Départ du barrage de Pontviel
- Pontviel / Monségou 2 km classe 3
- Monségou / la Peyre 7 km classe 3-4
- Escalier de la Peyre classe 5 (portage rive gauche)
- Escalier de la Peyre / Brassac 3 km classe 3-4 soutenue

L'arrivée se fait sur la chaussée, 100m après le Pont Neuf. On accède alors :

- Sur la rive gauche, au camping
- Sur la rive droite, au parking de la place de Castelnau

Après « fend le cul » au-dessus de la restitution EDF à Brassac, attention au petit rappel de la mesure de débit (petit mur en béton de chaque côté), puis à la digue d'EDF dont la base est une dalle en béton à quelques centimètres sous le niveau de l'eau. Le contournement de la digue s'effectue par le canal de gauche.



Près de l'arrivée après « fend le cul », attention, il y a le rappel de la mesure de débit, la digue EDF et le rapide du château



Escalier de la Peyre



Barrage de Pontviel (départ)

## **RENSEIGNEMENTS :**

La manifestation est du type Concentration, ce n'est pas une course de vitesse. Elle est ouverte à tout kayakiste ou canoéiste français ou étranger, qu'il soit ou non membre d'un club. Le parcours intégral choisi (départ Pontviel et arrivée place de Castelnau) traverse Brassac.

Les descentes s'effectuent librement aux horaires indiqués par les organisateurs.

L'inscription est obligatoire.

Une particularité de la Concentration de l'Agout est l'excellente ambiance et les relations amicales tissées par les kayakistes au fil des années. Cet état d'esprit continue. Dans les contre-courants quelquefois étroits, chacun a sa place et accueille le suivant avec un sourire ou un mot amical.

## **REGLEMENT DE LA CONCENTRATION :**

Pour d'évidentes raisons de sécurité, l'inscription est obligatoire. Elle permet de naviguer et de participer au vin d'honneur offert par la municipalité de Brassac.

Les feuilles d'inscription sont à renvoyer avant le **19 octobre 2012** à **Vincent Molinier**, voir les modalités d'inscription page3.

Les participants devront respecter la rivière, ses autres usagers et les riverains.

Nous rappelons que dans cette gorge sauvage et d'accès difficile, **la sécurité doit obligatoirement être assurée par les groupes de kayakistes eux-mêmes.**

Conformément à l'arrêté du M.J.S. du 4 mai 1995, chaque participant portera obligatoirement un casque et un gilet aux normes, des chaussures fermées et aura une assurance. Les embarcations seront obligatoirement munies de réserves de flottabilité et d'anneaux de bosse.

Les organisateurs interdiront la descente à toute embarcation ne respectant pas ces règles élémentaires de sécurité.

En raison du nombre important de participants, de l'étroitesse de la rivière et du respect des autres usagers, **les rafts ne sont ni conseillés ni désirés.** Seul le raft promotionnel des organisateurs sera accepté sur l'eau.

L'inscription engage les participants à accepter ce règlement.

## **PROGRAMME :**

### *Samedi 27 octobre*

10h à 15h	Accueil à Pontviel
11h à 15h	Lâcher 13 m <sup>3</sup> /s
18h 30	Vin d'honneur château de la Marquise
20h 00	Repas château de la Marquise
22h 00	Concert gratuit :

### *Les casse museaux (Rock festif)*



### *Dimanche 28 octobre*

10h à 11h	Lâcher 13 m3/s
11h à 14h	Lâcher 16 m3/s
14h à 15h	Lâcher 13 m3/s

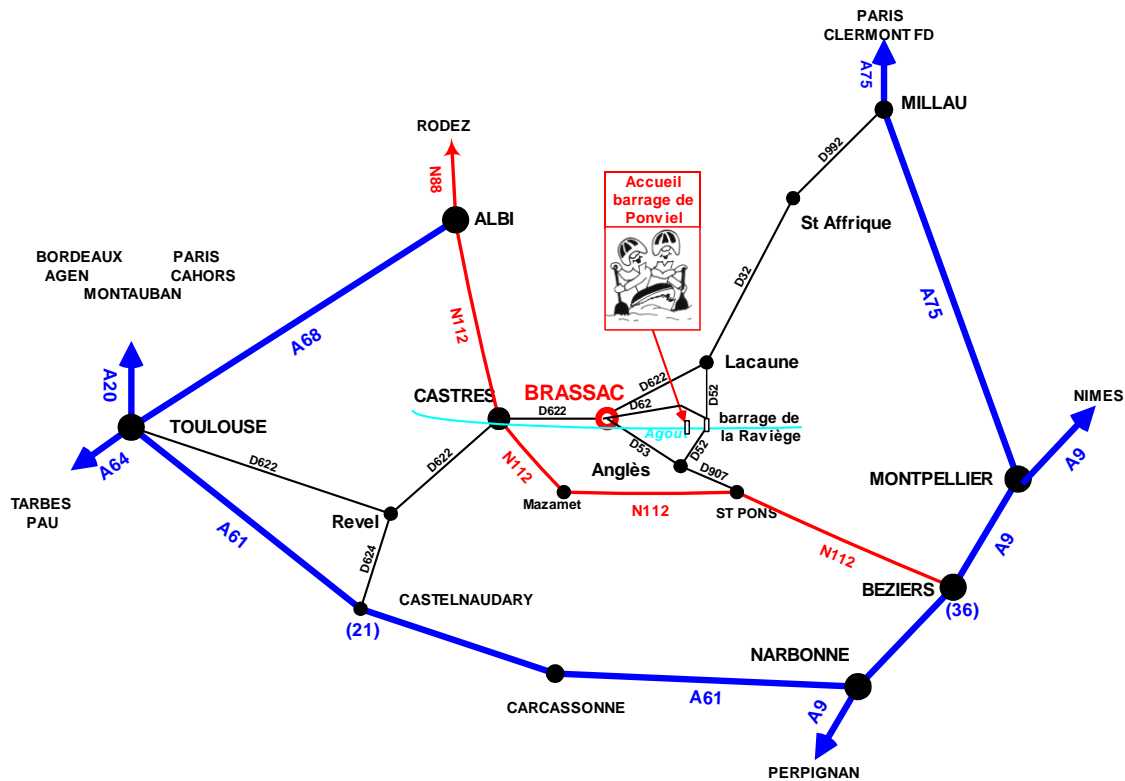
Les horaires ci-dessus sont ceux des lâchers à Pontviel, sous réserve de modification.

Temps de propagation :

- Escalier de la Peyre : 2 h 15
- Brassac : 3h 30



# ACCES ACCUEIL-DEPART (Barrage de Pontviel) :



- **Venant de Béziers :**  
A9 sortie n° 36, direction St Pons, Anglès, barrage de la Raviège, barrage de Pontviel
- **Venant de Millau :**  
Quitter l'A75 à Millau, direction St Affrique, Lacaune, barrage de la Raviège, barrage de Pontviel
- **Venant de Toulouse, d'Albi :**  
direction Castres, Brassac puis route des lacs (D62) jusqu'au barrage de Pontviel
- **Venant de Brassac :**  
Route des lacs (D62) jusqu'au barrage de Pontviel.

**Prudence!!! : Routes en forêt sinueuses. De nombreuses feuilles d'automne les rendent très glissantes.**